

F.F.A. Sporting Club Gourdon Athlétisme

BP 70039 - 46300 GOURDON - Tel : 05.65.41.33.93 – 05.65.32.00.24
mail : chantal.weiszer3105@orange.fr - site : <http://club.sportsregions.fr/gourdonathletisme/>

40^{ème} CROSS DE LA BOURIANE

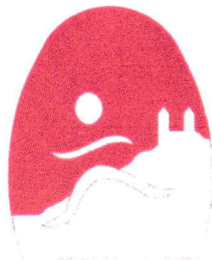
DIMANCHE 4 NOVEMBRE 2018

Plan d'Eau "Ecoute s'il pleut" - Route de Sarlat - 46300 GOURDON

Horaire	Catégorie	Année	Distance	Parcours
10h30	Cross Court	Hommes - Femmes	1 820 m	1 petite + 1 moyenne boucle
10h45	Ecole d'athlé. Filles	Nées en 2010 à 2012	1 080 m	2 petites boucles freinées
11h00	Ecole d'athlé Garçons	Nés en 2010 à 2012	1 080 m	2 petites boucles freinées
11h15	Cadettes Cadets	Nées en 2002 - 2003	3 100 m	1 petite + 2 moyennes boucles
		Nés en 2002 - 2003	4 700 m	1 petite + 2 grandes boucles
11h45	Poussines	Nées en 2008 - 2009	1 080 m	2 petites boucles
12h00	Poussins	Nés en 2008 - 2009	1 080 m	2 petites boucles
12h15	Juniors Hommes Vétérans Hommes Corpos et Associations	Nés en 2000 - 2001	5 980 m	1 petite + 1 moyenne + 2 grandes boucles
		Nés en 1979 et avant	5 980 m	1 petite + 1 moyenne + 2 grandes boucles
			5 980 m	1 petite + 1 moyenne + 2 grandes boucles
13h00	Benjamines	Nées en 2006 - 2007	1 820 m	1 petite + 1 moyenne boucle
13h15	Benjamins	Nés en 2006 - 2007	2 560 m	2 moyennes boucles
13h30	Minimes Filles	Nées en 2004 - 2005	2 360 m	2 petites + 1 moyenne boucle
13h45	Minimes Garçons	Nés en 2004 - 2005	3 360 m	1 moyenne + 1 grande boucle
14h00	Sport Adapté	Toutes catégories	540 m	1 petite boucle
14h25	Juniors Femmes	Nées en 2000 - 2001	3 900 m	1 petite + 1 moyenne + 1 grande boucle
	Espoirs Femmes	Nées entre 1997 et 1999	3 900 m	1 petite + 1 moyenne + 1 grande boucle
	Séniors Femmes	Nées entre 1980 et 1996	3 900 m	1 petite + 1 moyenne + 1 grande boucle
	Vétérans Femmes	Nées en 1979 et avant	3 900 m	1 petite + 1 moyenne + 1 grande boucle
14h45	Espoirs Hommes	Nés entre 1997 et 1999	8 800 m	2 moyennes + 3 grandes boucles
	Séniors Hommes	Nés entre 1980 et 1996	8 800 m	2 moyennes + 3 grandes boucles
15h35	Ronde des Familles	Déguisements souhaités	1 080 m	2 petites boucles

Tour petite boucle = 540 m Tour moyenne boucle = 1 280 m Tour grande boucle = 2 080 m

RESTAURATION RAPIDE : elle fonctionnera sur place pendant toute la journée Sandwiches, grillades, boissons chaudes, buvette.



S.C.G.A.

S.C. GOURDON ATHLETISME

Route de Cahors

BP 70039

46300 GOURDON

Club ou Ecole :

40ème CROSS DE LA BOURIANE - 4 NOVEMBRE 2018

Engagements à faire parvenir avant le 2 Novembre 2018

Tel : 05.65.41.33.93 - 05.65.32.00.24 - Email : chantal.weiszer3105@orange.fr

Catégorie	Nom Prénom	Date naissance	Sexe	Licence n°

RAPPEL IMPORTANT

Toute inscription sans date de naissance ne sera pas prise en charge.

Joindre un certificat médical datant de moins de 1 an les autorisant à la pratique de la course à pied en compétition ou une copie de la votre licence FFA.

Clôture des inscriptions sur place 1 heure avant le départ de chaque course.

RESTAURATION RAPIDE : elle fonctionnera sur place pendant toute la journée Sandwiches, grillades, boissons chaudes, buvette.

☎ : 05 65 41 33 93 - 05 65 32 00 24 mail : chantal.weiszer3105@orange.fr

Site : <http://club.sport-athletisme.fr/association/46300-gourdon>

REGLEMENT DU CROSS DE LA BOURIANE

ARTICLE 1 :

Le Sporting Club Gourdon Athlétisme organise le CROSS DE LA BOURIANE, avec la participation de la ville de Gourdon, des commerçants, artisans, et industriels de la région.

ARTICLE 2 :

L'épreuve se déroulera à l'étang « d'Ecoute s'il pleut », route de Sarlat. Elle comprendra divers parcours tenant compte des catégories, " de l'école d'athlétisme aux vétérans", ainsi qu'une course « sport adapté » et un cross court, destinés à encourager la participation des non-spécialistes.

Il est formellement interdit de courir torse nu. Le dossard doit être épinglé (minimum 3 épingles) de manière visible sur le devant du maillot.

ARTICLE 3 :

Licenciés ou non licenciés peuvent participer à condition de respecter les règlements de la F.F.A., applicables à tous cas non prévus par les organisateurs. Cependant, les non licenciés doivent avoir en leur possession **un certificat médical datant de moins de 1 an les autorisant à la pratique de la course à pied en compétition**, ainsi qu'une autorisation parentale pour les personnes mineures.

Aucun autre document ne sera accepté pour attester de la présentation du certificat médical, y compris les licences d'autres fédérations sportives (football, rugby, cyclisme, natation, etc ...)

Par ailleurs, aucune décharge de responsabilité, ni attestation sur l'honneur ne sont acceptables. Sachez qu'elles n'ont aucune valeur légale, ni aucun poids sur le plan juridique en cas d'accident, quel qu'il soit.

ARTICLE 4 :

Dans toutes les catégories, des trophées et des coupes définitivement attribués récompenseront les meilleurs classements individuels et par équipes de 4 ou 5 participants à partir des seniors masculins.

De même, à condition qu'elles soient notifiées au secrétariat d'engagement, des équipes affinitaires, militaires, corporatives ou autre, pourront être constituées. En cas d'égalité, la meilleure place du dernier équipier sera prise en compte.

ARTICLE 5 :

Des lots seront distribués aux participants. Seul le comité d'organisation sera réputé compétent quant à leur répartition.

Seuls seront considérés comme membre d'une seule équipe, les athlètes dont le nom du club est écrit de manière identique lors de l'inscription. Si un seul nom de ville est utilisé, l'athlète est considéré comme indépendant.

ARTICLE 6 :

Des coupes récompenseront les meilleurs classements par clubs (féminins ou masculins). Un objet d'art perpétuel constitue le challenge du cross de la Bouriane. Il sera attribué sur l'ensemble des classements par équipes féminines ou masculines. Le club gagnant étant celui qui a le plus grand nombre d'équipes avec les meilleurs classements.

ARTICLE 7 :

Le fait de participer, implique l'acceptation du présent règlement que le comité d'organisation se réserve le droit de modifier chaque année.